



Le 1er janvier 2007, un nouveau **Tribunal administratif fédéral (TAF)** à compétence fédérale est venu compléter le paysage judiciaire suisse. L'instauration d'un tribunal autonome et indépendant pour connaître des recours dirigés contre les décisions de l'administration fédérale et, dans une moindre mesure, des administrations cantonales conforte de façon significative la sécurité juridique en Suisse.

Le premier fascicule du Recueil officiel des arrêts du Tribunal administratif fédéral suisse (ATAF) paraîtra prochainement. Vous obtenez ainsi un premier aperçu de la jurisprudence rendue par le Tribunal administratif fédéral avec ses cinq cours; elle couvrira avec le temps, entre autres, les domaines juridiques suivants:

Responsabilité de l'Etat, personnel fédéral, Ecoles polytechniques fédérales, armée, redevances, protection de l'environnement et des eaux, économie, concurrence et formation, propriété intellectuelle, droit des étrangers, assurances sociales, droit de cité, droit d'asile, refus de l'asile et renvoi, admission provisoire, refus provisoire de l'entrée en Suisse et assignation d'un lieu de séjour à l'aéroport.

A la fin de chaque année paraîtra un répertoire alphabétique et systématique (compris dans le prix de l'abonnement). Il est possible de combiner le nouvel abonnement aux ATAF avec l'abonnement aux ATF.

Le prix des abonnements est le suivant:

Je m'abonne (cocher ce qui convient):

	Suisse			Etranger		
ATAF	2007: CHF 80.-	<input type="checkbox"/>		2007: CHF 90.-	<input type="checkbox"/>	
	dès 2008: CHF 160.-	<input type="checkbox"/>		dès 2008: CHF 180.-	<input type="checkbox"/>	
ATAF/ATF, offre combinée à prix réduit						
- pour les nouveaux abonnés (édition papier uniquement)	2007: CHF 280.-	<input type="checkbox"/>		2007: CHF 310.-	<input type="checkbox"/>	
	dès 2008: CHF 320.-	<input type="checkbox"/>		dès 2008: CHF 360.-	<input type="checkbox"/>	
- pour les personnes abonnées aux ATF (édition papier uniquement)	2007: CHF 80.- (ATAF)	<input type="checkbox"/>		2007: CHF 90.- (ATAF)	<input type="checkbox"/>	
	dès 2008: CHF 320.- (ATAF + ATF)	<input type="checkbox"/>		dès 2008: CHF 360.- (ATAF + ATF)	<input type="checkbox"/>	
- pour les personnes abonnées aux ATF (édition papier et recherche payante dans les ATF sur internet)	2007: CHF 80.- (ATAF)	<input type="checkbox"/>		2007: CHF 90.- (ATAF)	<input type="checkbox"/>	
	dès 2008: + CHF 120.- (ATAF)	<input type="checkbox"/>		dès 2008: +CHF 140.- (ATAF)	<input type="checkbox"/>	

Nom:Prénom:

Rue/N°:

Code postal/Lieu (pays):

Numéro de client de l'abonné actuel aux ATF:

Signature:

Talon à renvoyer à: **Administration des arrêts du Tribunal administratif fédéral suisse, Chemin du Closel 5, Case postale 350, CH-1020 Renens (VD), tél. +41 (0)21 635 00 36, fax +41 (0)21 349 53 53, jacqueline.durussel@irl.ch**